

Lutte incendie

Exercice d'évacuation

<u>Durée</u>	2 heures environ selon type de structure
<u>Objectif général</u>	Mettre à l'épreuve l'ensemble du personnel pour valider le respect des consignes de sécurité lors d'un incendie
<u>Objectif</u>	Reconnaître les caractéristiques du signal d'alarme. Se familiariser avec les issues de secours et points de rassemblement Vérifier la clarté et l'efficacité des instructions Accueillir, informer et guider les sapeurs pompiers à leur arrivée
<u>Public</u>	tout public
<u>Pré-requis</u>	aucun
<u>Evaluation</u>	l'exercice est évalué par l'intervenant (Sapeur Pompier) et consigné sur le registre de sécurité Un rapport est remis au bénéficiaire (points forts / faibles, axes d'amélioration...)

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

Article R 232-12-21 :

La consigne doit prévoir des essais et visites périodiques du matériel et exercices au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques doivent avoir lieu au moins tous les six mois.

Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspecteur du travail.